RAPPORT AMÉRICAIN SUR LA TRAITE DES PERSONNES

Les AE répondent au département d'État

Promesse tenue. Le ministère des Affaires étrangères, qui avait promis d'élaborer une réponse au rapport du département d'Etat américain incriminant l'Algérie de traite de personnes, a formulé officiellement, hier, sa vive désapprobation et y a contesté fermement les conclusions erronées.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Selon le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, l'Algérie s'est intentionnellement gardé de toute réaction précipitée, tant il fallait d'abord, a-t-il expliqué, faire une communication officielle à la partie américaine sur le contenu du fameux rapport. Chose qui a été faite le dimanche 24 juillet.

«Si le ministère des Affaires étrangères n'a pas réagi jusqu'à ce jour, c'est que nous attendions de faire une communication officielle à la partie américaine sur le contenu de ce rapport dont nous contestons, bien évidemment, les très nombreuses assertions erronées. Cette communication a eu lieu le 24 juillet 2011 dans le cadre du dialogue régulier et serein que nous entretenons avec les autorités américaines», a souligné Belani.

Lors de cette communication officielle, a indiqué encore le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie a invité les Américains à reconsidérer l'approche qui a présidé à l'élaboration du rapport en question.

«S'agissant de la communication faite à la partie américaine à laquelle nous n'avons pas manqué de faire part de notre vif étonnement, nous avons, notamment, invité nos partenaires à reconsidérer l'approche subjective, qui a présidé à l'élaboration de ce rapport dont nous contestons fermement les conclusions erronées, en privilégiant un traitement équilibré et objectif du phénomène de la traite des personnes qui soit plus en phase avec la réalité sur le terrain.»

Outre cette communication officielle faite aux Américains, la réponse-ci au rapport du département d'Etat Américain a connu, au préalable, une consultation élargie entre différentes institutions nationales. Des consultations qui ont permis d'établir que les conclusions dudit rapport se fondent sur des informations erronées distillées, de l'aveu des Américains eux-mêmes, par une ONG d'un pays de la rive nord de la Méditerranée.

Photo : Samir Sid

Le ministère de Medelci conteste les nombreuses «assertions erronées».

Le porte-parole du MAE a saisi l'occasion de cette expression publique de la réaction officielle au rapport du département d'Etat américain pour infirmer toute existence de traite de personnes en Algérie. «Bien que le phénomène de la traite des personnes reste très marginal, voire inexistant en Algérie — je souligne, au passage, que ce phénomène existe, malheureusement, dans tous les pays du monde, y compris aux Etats-Unis selon les propres statistiques du département américain de la Justice — notre pays a adopté une législation conforme aux dispositions de la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et ses trois protocoles, dont celui relatif à la traite des personnes. L'arsenal législatif algérien incrimine tous les crimes et délits liés à la criminalité internationale dans le cadre du code pénal qui prévoit des peines extrêmement sévères contre ceux qui se rendent coupables de tels délits», a expliqué Belani.

Ce dernier a soutenu également que s'il n'y a pas eu de poursuites, comme relevé dans le rapport, c'est que qu'aucun cas de traite n'a été porté à la connaissance des services de sécurité compétents.

S. A. I.

FCE

Réda Hamiani candidat à sa propre succession

Le président sortant du Forum des chefs d'entreprises, Réda Hamiani, sera candidat à sa reconduction à la tête du FCE.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «Je vais me représenter», a affirmé hier Réda Hamiani, en marge du Forum d'Algeria Invest consacré à la problématique de la PME. En ce sens, le président sortant du FCE présentera sa candidature le 3 septembre, à l'instar d'autres candidats potentiels.

Après examen et sélection des candidatures, la campagne électorale interne au FCE aura lieu durant le mois d'octobre et le renouvellement du leadership de l'association patronale aura lieu lors d'une assemblée générale prévue le 17 novembre prochain. Or, le président sortant du FCE avait réfuté vouloir se représenter, pour laisser place à d'autres membres et d'autant qu'il a assumé un double mandat. Pourquoi donc ce revirement ? Selon Réda Hamiani, plusieurs membres du FCE ont exprimé leur conviction que «ce n'est pas le moment de changer», voire qu'il n'y a pas beaucoup de candidatures potentielles.

Et dans la mesure où l'idée d'une candidature de l'ancien président du FCE, le sénateur Omar Ramdane, a certes été évoquée mais a été abandonnée, récusée même par l'intéressé. Toutefois, Réda Hamiani s'est déclaré ouvert à d'autres candidatures, notamment celles des jeunes membres du FCE.

A charge cependant d'«accompagner» ces compétiteurs et de mieux les faire connaître par la base. A ce propos, et même si l'actuel patron du FCE est resté muet sur l'identité d'éventuels compétiteurs, l'on évoque, par ailleurs, la candidature de plusieurs jeunes loups dont celle de Nassim Kerdjoudj le manager de Net Skills, une entreprise spécialisée dans les télécoms, et vice-président du FCE.

L'occasion aussi pour Réda Hamiani d'affirmer que «le FCE se porte bien». Cela même si la transformation éventuelle du FCE en syndicat d'entreprises «a été mise de côté», a affirmé son président sortant.

Par ailleurs, et Réda Hamiani l'a évoqué lors de la conférence, l'association souhaite «récupérer» les entreprises du secteur public, une trentaine, qui ont quitté les rangs du Forum.

C. B.

Photo : Samir Sid

Réda Hamiani, président du FCE

IMPORTATION DE LA FRIPERIE

La levée de l'interdiction n'est pas pénalisante

La levée de l'interdiction d'importation de la friperie, décidée dans la loi de finances complémentaire pour 2011, adoptée par le Parlement, n'est pas pénalisante, selon le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

De l'avis de Réda Hamiani, cette mesure contredit certes la politique gouvernementale de soutien aux entreprises mais elle ne constitue cependant pas une menace pour les équilibres de la balance commerciale. Auparavant, le président du FCE avait estimé que la politique d'encouragement des subventions est «injuste», «mauvaise sur le long terme» dans la mesure où elle profite davantage aux marchés extérieurs et à l'informel, voire encourage la «perversion» du système économique.

C. B.

HAMIANI ÉVOQUE UNE INSTRUCTION D'OUYAHIA AUX ADMINISTRATIONS

Le rapport Doing Business doit être pris en considération

Les administrations et démembrements ministériels doivent prendre en considération le rapport Doing Business de la Banque mondiale. Selon le président du Forum des chefs d'entreprises, Réda Hamiani, qui était l'invité hier du Forum Algeria Invest, le Premier ministre Ahmed Ouyahia a instruit les administrations de prendre en considération ce rapport qui traite du climat d'affaires en Algérie et de la nécessité de l'améliorer.

Il s'agit, en ce sens, d'améliorer davantage, de simplifier les procédures liées à l'entrepreneuriat, l'investissement et le commerce.

A charge, cependant, relève notamment Réda Hamiani, d'une relation pérenne entre l'administration et l'establishment économique et «non par à-coups», d'une information préalable quant au dispositif juridique et réglementaire. Et cela même si le président du FCE, qui a participé à la dernière réunion tripartite (gouvernement-UGTA-Patronat), tenue le 28 mai dernier, semble optimiste sur le processus de dialogue entamé depuis.

Tout en saluant «la capacité d'écoute de l'administration qui trouve nos propositions fondées et pertinentes», Réda Hamiani a néanmoins indiqué que les discussions se poursuivront encore jusqu'au mois de septembre prochain et nécessiteront des arbitrages. Et dans la mesure où l'enjeu primordial est de pouvoir et savoir développer un régime de croissance économique autre, diversifié, moins dépendant de la dépense publique et des hydrocarbures, développer l'innovation industrielle et la formation entrepreneuriale…

Voire, rendre mieux attractif l'investissement dans le secteur industriel même si le président du FCE relève avec satisfaction certaines mesures incitatives prises dont la bonification de 2% du taux d'intérêt.

C. B.

SELON LE PRÉSIDENT DU FCE

180 000 entreprises radiées du registre du commerce

Cent quatre-vingt mille entreprises ont été radiées du registre du commerce, a indiqué hier le président du FCE. Selon Réda Hamiani, le Centre national du registre du commerce (CNRC) a agréé cette radiation qui concerne des entreprises en difficulté et pour lesquelles l'on n'exige plus la présentation de l'extrait de rôle apuré comme demandé auparavant, mais une simple attestation de situation fiscale.

C. B.